

# ASSEMBLÉE NATIONALE

17 mai 2023

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2024 À 2030 ET PORTANT  
DIVERSES DISPOSITIONS INTÉRESSANT LA DÉFENSE - (N° 1234)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## AMENDEMENT

N° 1532

présenté par  
M. Jacques

-----

### ARTICLE 2

À la seconde phrase, substituer au mot :

« financiers »

les mots :

« physico-financiers ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Il s'agit d'un amendement aux fins de cohérence avec l'article 3, qui fait référence aux "besoins physico-financiers".

Cette notion est opportune, en ce qu'elle rappelle que les besoins financiers couvrent les besoins physiques de nos armées.